



Fiche d'information sur le produit d'assurance et attestation d'assurance pour les personnes assurées au titre de l'assurance responsabilité civile souscrite par MILA

XL Insurance Company SE, Direction pour l'Allemagne, Hopfenstraße 6, 80335 Munich (l'Assureur) atteste par la présente qu'une police d'assurance a été contractée comme suit:

Personnes assurées:	tous les Mila Friends et Mila Pros inscrits sur la plate-forme du Souscripteur et domiciliés en France.
Conditions d'assurance:	Police d'assurance responsabilité civile no. DE00033031LI entre l'Assureur et Mila Europe GmbH, c/o Mindspace, Friedrichstrasse 68, DE-10117 Berlin (Souscripteur)
Couverture:	Sous réserve des conditions, limites et exclusions de la Police d'assurance, l'Assureur paiera au Souscripteur, au profit de la Personne assurée concernée, toutes les sommes que cette dernière sera légalement tenue de verser à un client au titre de sa responsabilité civile dans le cadre de l'exécution d'une transaction assurée qui a été organisée sur la plate-forme du Souscripteur, sous réserve, notamment, de la limite de garantie et de la franchise qui suivent, en raison de: - décès, dommages corporels ou autres troubles de santé (dommages corporels); - destruction, dommages ou pertes de biens (dommages matériels).
Limite de de garantie:	500'000.-- EUR par sinistre et par transaction assurée et par assuré pour les dommages corporels, matériels et les pertes financières combinés.
Franchise:	La limite de garantie mentionnée ci-dessus s'applique au-delà d'une franchise à la charge de la Personne assurée pour un montant de 20'000.-- EUR par sinistre et transaction assurée.
Exclusions:	La police d'assurance inclue diverses exclusions de garantie (voir section 3). En particulier, les pertes financières pures et les sinistres découlant de la perte de valeur de logiciels ou du traitement de données ne sont pas assurés.
Prime d'assurance:	0,24% du montant facturé (hors taxe) au titre des transactions assurées d'une personne assurée.
Autres tâches:	en cas de sinistre, la Personne assurée a l'obligation d'informer immédiatement le Souscripteur par écrit et de coopérer avec ce dernier et l'Assureur pendant le processus de traitement des sinistres. Veuillez vous reporter aux conditions de la police d'assurance pour de plus amples informations sur les devoirs des personnes assurées.
Sinistre:	Toute réclamation susceptible de dépasser la franchise précitée de 20 000 EUR.-- doit être immédiatement notifiée directement au Souscripteur de la police par écrit, qui la transmet immédiatement à l'Assureur. Pour ce faire, vous devez utiliser le formulaire de réclamation suivant www.mila.com/insurance/claims-form.docx , qui doit être envoyé à l'adresse suivante: Mila Europe GmbH, c/o Mindspace, Friedrichstrasse 68, DE-10117 Berlin / Contact: Assistance téléphonique / Téléphone: 09 74 59 41 02 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 / de 13h30 à 17h00) / Courriel électronique: claim@mila.com . La Personne assurée doit coopérer avec l'Assureur comme spécifié dans les conditions de la police d'assurance. Les indemnités sont versées au Souscripteur qui les transmet à la personne assurée concernée.
Période de couverture:	du 01.03.2018 au 31.12.2020
Conditions de couverture:	La couverture d'assurance est accordée au cours de l'inscription en ligne sur la plate-forme Mila et n'est valable que tant que la Personne assurée est enregistrée sur la plate-forme et tant que la couverture n'est pas résiliée conformément aux conditions de la police d'assurance.
Résiliation:	L'Assureur ou le Souscripteur peuvent résilier le contrat avant la fin de la période de garantie, comme spécifié dans les conditions de la police d'Assurance. Le cas échéant, le Souscripteur en informera les personnes assurées.
Protection des données:	La présente politique de confidentialité décrit les modalités selon lesquelles XL Insurance Company SE, Catlin Underwriting Agencies Limited (pour le compte des souscripteurs des Syndicats 2003, 3002, 2088 du Lloyd's), Lloyd's Insurance Company SA et XL Catlin Insurance Company UK Limited ("nous", ou l'"Assureur") recueillent et utilisent les données à caractère personnel des assurés, des demandeurs d'indemnisation et des autres personnes ("vous") lorsque nous fournissons nos services d'assurance et de réassurance.

Les informations communiquées à l'Assureur, ainsi que les informations médicales, et toute autre information obtenue auprès de vous ou d'autres parties dans le cadre du présent contrat d'assurance, seront utilisées par l'Assureur aux fins de se prononcer sur votre dossier, l'exécution du contrat (comme par exemple pour la souscription du contrat, son administration, la gestion des demandes d'indemnisation, les analyses relatives à l'assurance, la gestion de soins médicaux, le traitement des questions des clients) ainsi qu'à des fins de prévention et de détection des fraudes. Nous pouvons être amenés à recueillir certaines données à caractère personnel vous concernant parce que la loi ou les suites juridiques de nos relations contractuelles avec vous nous l'impose. Tout défaut de fourniture desdites données est susceptible d'empêcher ou de retarder l'exécution des obligations précitées.

L'Assureur sera amené à partager des informations, à ces fins, avec des sociétés du groupe et avec des tiers intervenant en qualité d'assureurs, de réassureurs, d'intermédiaires d'assurance et de prestataires de services. Ces personnes peuvent devenir des responsables du traitement de vos données à caractère personnel. Parce que nous exerçons notre activité à l'échelle mondiale, nous pourrions être amenés à transférer vos données à caractère personnel en dehors de l'Espace Economique Européen à ces fins.

Vous disposez de certains droits relatifs à vos données à caractère personnel, sous réserve de la législation locale. Ceux-ci comprennent notamment le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et d'opposition au traitement, ainsi que le droit de recevoir vos données à caractère personnel dans un format électronique exploitable et le droit de transmission de celles-ci à un tiers (droit à la portabilité des données). Vous disposez également du droit de laisser des directives sur le sort de vos données à caractère personnel après votre mort.



Pour toutes questions ou préoccupations concernant la façon dont vos données à caractère personnel ont été utilisées, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : legalcompliance@axaxl.com

Nous nous engageons à collaborer avec vous afin de parvenir à une résolution équitable de toute réclamation ou préoccupation concernant votre vie privée. Si vous estimez toutefois que nous n'avons pas été en mesure de vous aider à cet égard, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de CNIL.

Pour plus d'informations sur la façon dont nous traitons vos données à caractère personnel, veuillez consulter notre politique de protection des données à caractère personnel dans sa version intégrale à l'adresse suivante : <https://axaxl.fr/politique-de-protection-des-donnees>. Les parties au présent contrat s'engagent à se conformer à la réglementation en vigueur et à ne communiquer entre elles des données personnelles de tiers que lorsqu'elles les auront collectées et traitées en conformité avec la réglementation, dans le respect des droits des titulaires de ces données personnelles et aux seules fins d'exécuter les obligations contractuelles ou légales dérivant de la police.

Intermédiaires d'assurance, partenaires, employeurs et autres tiers

Si vous nous fournissez des informations relatives à un tiers, nous traiterons ces informations personnelles conformément à ce qui précède. Assurez-vous de fournir auxdits tiers cette information et encouragez-les à en prendre connaissance car elle décrit comment nous recueillons, utilisons, partageons et protégeons les informations personnelles lorsque nous fournissons nos services en tant qu'entreprise d'assurance et de réassurance.

Contact:

toute question ou réclamation concernant cette assurance peut être adressée au preneur d'assurance (les coordonnées sont précisées dans les conditions d'assurance).

Réclamations:

Si vous n'êtes pas satisfait du traitement des demandes de règlement de votre compagnie d'assurance, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la médiation de l'assurance TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 (www.mediation-assurance.org).

Date: 11.11.2019

XL Insurance Company SE, Direction pour l'Allemagne